



## **SPIP 17 Antenne de SAINTES : Le Mouvement continue !**

Les Personnels d'Insertion et de Probation syndiqués et non syndiqués du SPIP 17 Antenne de SAINTES, réunis en Assemblée Générale le 7 juillet 2016, ont décidé de ne pas baisser leur garde en continuant à s'inscrire dans la mobilisation nationale qui symbolise notre résistance face à l'inégalité de traitement des Personnels d'Insertion et de Probation.

Pour autant, au delà de notre « Combat Ordinaire », nous prenons acte de l'ouverture de « discussions entre la DAP et l'Intersyndicale ».

C'est pourquoi l'AG qui s'est tenue ce jour exige :

- La poursuite de négociations statutaires, qui actent une remise à niveau immédiate du régime indemnitaire pour la filière insertion et probation.
- L'abandon du statut spécial devenu archaïque dans l'ère moderne du Travail.
- La valorisation du métier de CPIP par l'obtention d'un diplôme de Niveau II qui consacre légitimement la Catégorie A pour notre fonction, dès la titularisation au bout des 2 années de formation des CPIP à l'ENAP.
- L'inscription d'un véritable plan de recrutement, dans la prochaine loi de Budget de la Fonction Publique d'État, attestant de la création de postes supplémentaires de CPIP de façon régulière à chaque nouvelle promotion de CPIP jusqu'à la mise en adéquation de nos effectifs avec les exigences des Règles Européennes de Probation.

L'AG des personnels d'insertion et de probation syndiqués et non syndiqués du SPIP 17 Antenne de SAINTES, décident ce jour à l'unanimité de poursuivre les modalités suivantes :

- Non participation aux CPU
- Non participation aux réunions institutionnelles
- Non participation aux indicateurs d'objectifs de la Hiérarchie
- Non participation aux CPI
- Soumission des rapports à validation, 2 jours par semaine, sauf urgences de transmission
- Informations écrites aux élus locaux et aux parlementaires
- Participation à une journée de grève nationale
- Insertion du bandeau suivant dans chaque rapport, « Soit - transmis », fax et mail :  
***« Le SPIP est actuellement en mouvement protestataire, jusqu'à ce que de véritables revalorisations indemnitaires et statutaires soient actées par le Ministère des Finances et des Comptes Publics et le Ministère de la Fonction Publique, pour la filière Insertion et Probation, et réclame un renfort en ressources humaines qui consacre à terme pour celle-ci un véritable plan de recrutement, compte tenu de la charge actuelle de travail et du temps imparti pour le réaliser »***

**Enfin, nous réitérons et exprimons notre solidarité la plus totale à nos collègues du SPIP de ROCHEFORT qui sont désormais dans des conditions de souffrance au travail sans précédent, et invitons à nouveau notre hiérarchie à respecter le Code du Travail, dans ses articles L4121-1 et suivants.**

**Ces actions sont mises en place à compter de ce jour jusqu'à la prochaine AG fixée le 8 septembre 2016.**

**La trêve estivale n'entamera pas notre détermination !!**

Saintes, le 7 juillet 2016.